

COMMUNE DE  
L'HORME  
Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'An Deux Mil Vingt Quatre, le 25 mars,  
Le Conseil Municipal de la Commune de L'HORME, dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur Julien VASSAL, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal :  
Le 12 mars**

Nombre de Conseillers	
En exercice	21
Présents	18
Votants	18

**Délibération** : 2024/14  
Finances/délibération : Compte  
de gestion 2023 – Budget  
principal

Nomenclature Contrôle de  
légalité : 7.1

Présents : VASSAL Julien, HOSPITAL Angélique, PATTÉ Raphaël,  
DESPINASSE Lucille, DUGOUGEAT Céline, BERNOU Philippe,  
NUNEZ Dominique, BECH Françoise, LOUSSERT Emilie, CHAPUIS  
Laurent, VINCENT Pierre, SAILLIER Cindy, DECHAZERON Myriam,  
CHARVIEUX Sandra, ROSIER Franck, LLAVORI Rémy, MATHEVON  
Marilyne, PAYRE Damien.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : MORRELLON Yoann, HAMMACHE Nordine, MILHE  
Alexandre.

Secrétaire de séance : VINCENT Pierre

Monsieur le Maire rappelle/expose :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

☛ **L'assemblée délibérante déclare à la majorité** (6 abstentions : Mme DECHAZERON, Mme CHARVIEUX, M. ROSIER, M. LLAVORI, Mme MATHEVON et M. PAYRE),

- que le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2023 établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

L'HORME, le 26 mars 2024

Le Maire

Le Secrétaire

J. VASSAL

P. VINCENT

